
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 24 octobre 2014 à 9 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement

CA14 30 10 0354

OUVERTURE - SÉANCE

À 9 h 10

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà
appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉ

10.01

CA14 30 10 0355

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine
appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 octobre 2014 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens n'a été posée.

CA14 30 10 0356

RECOMMANDATION - COMITÉ EXÉCUTIF - AUTORISATION - SIGNATURE - ENTENTE - AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (AMT) - AUTORISATION - RÉALISATION - TRAVAUX - ACTIFS DE L'ARRONDISSEMENT - RUE SHERBROOKE - LOT NUMÉRO 5 057 739 - ÉTABLISSEMENT - DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES - RÉALISATION - PROJET - GARE DE POINTE-AUX-TREMBLES - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE recommander au comité exécutif :

D'autoriser la signature d'une entente avec l'Agence métropolitaine de Transport (AMT) pour l'autoriser à réaliser des travaux sur les actifs de la Ville de Montréal, lesquels sont situés dans l'emprise de la rue Sherbrooke, lot # 5 057 739 et d'établir les droits et obligations des parties, dans le cadre de la réalisation du projet de la gare de Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.01 1142726018

CA14 30 10 0357

CORRECTION - MONTANT - DÉPENSE AUTORISÉE - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - CONDUITS SOUTERRAINS - RELOCALISATION DU BOULEVARD GOUIN EST - COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL (CSEM) - RÉOLUTION CA14 3005 0143

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE corriger le montant de la dépense autorisée pour les travaux de construction de conduits souterrains dans le cadre du projet de relocalisation du boulevard Gouin Est, à être effectués par la Commission des services électrique de la Ville de Montréal (CSEM) et approuvé par la résolution CA14 30 05 0143 lors de la séance du conseil du 6 mai 2014;

DE remplacer :

- le montant de « 618 746,05 \$ incluant les taxes » inscrit au sommaire décisionnel par « 685 949,73 \$ incluant les taxes ».

ADOPTÉ

30.01 1142726002

CA14 30 10 0358

AUTORISATION - DÉPENSE MAXIMALE - FINANCEMENT - PARTICIPATION - ARRONDISSEMENT - OCTROI - CONTRAT - MISE AUX NORMES - ARÉNA RODRIGUE-GILBERT (0763)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 4 026 226 \$ incluant les taxes, les contingences et incidences afin de financer la participation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles lors de l'octroi du contrat pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Rodrigue-Gilbert.

ADOPTÉ

30.02 1141502002

CA14 30 10 0359

LEVÉE - SÉANCE

À 9 h 12

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 novembre 2014.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut